

autrefois aux eaux de la fontaine Saint-Sulpice, située dans la vallée, une vertu miraculeuse à cet égard.

Il existe au-dessus du village, sur le chemin de Saint-Martin-aux-Bois, une petite chapelle fort ancienne, sous le titre de Sainte-Madeleine, dont l'abbaye de Breteuil avait le patronage; on pense qu'elle fut établie après la destruction de l'ancien couvent, pour faciliter aux moines l'accomplissement des services dont ils se trouvèrent chargés en devenant patrons de la paroisse; elle avait au douzième siècle le titre de prieuré; on la rebâtit en 1658. M. Ducancel, ancien propriétaire du domaine de *Montiers*, la fit réparer vers 1816, et mit sur la porte l'inscription suivante: *Deo, S.<sup>to</sup> Carolono, Patrono inv. et S.<sup>ta</sup> Madalenâ Patronâ.*

Les religieux de Breteuil, qui avaient des terres considérables sur le territoire, levaient un droit de roage dans le village de *Montiers*.

La commune n'a aucune propriété bâtie; elle possède quelques parcelles de terres marécageuses ou arides.

Le cimetière est demeuré autour de l'église.

Il y a un moulin à vent et des carrières dans l'étendue du pays. Quelques habitans sont occupés à la couture de gants de peaux.

*Contenance* : Terres labourables, 571 h. 89. — Parc, 5 h. 52,60. — Prés, 23 h. 83,70. — Prés plantés, 1 h. 22,10. — Herbages, 0 h. 10,45. — Bois, 120 h. 22,55. — Vergers, 11 h. 74,05. — Pépinières, 0 h. 13,40. — Jardin potagers, 2 h. 83,05. — Oseraies, 1 h. 87,25. — Carrières, 0 h. 46,20. — Eaux, 1 h. 17,70. — Friches, 16 h. 35,45. — Chemins et places, 15 h. 95,56. — Propriétés bâties, 4 h. 99,05. — Total, 778 hect. 32,11.

Distance de *Saint-Just*, 1 myr. — De Clermont, 2 myr. 1 kil. — De Beauvais, 4 myr. 2 kil. — Marchés, Pont-Sainte-Maxence, *Lieuwillers*, Maignelay. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 454. — Nombre de maisons, 103. — Revenus communaux, 265 fr. 50 c.

*MOYENNEVILLE, Moienneville, Maienneville, Moineville (Medianvitta)* à l'angle nord-est du territoire, entre les cantons de Maignelay et de Ressons au nord, celui d'Estrées-Saint-Denis à l'est, *Rowillers, Grandvillér* au midi, *La Neuwilleroy* à l'ouest.

La commune de *Moyenneville* traversée par la vallée de l'Aronde, a la plus grande partie de son territoire au midi de cette rivière; elle est sillonnée de ravins qui s'ouvrent dans la vallée.

Le village s'étend sur la pente méridionale jusqu'au bord de la

rivière, occupant aussi le sommet du coteau riverain; il est formé de plusieurs rues aboutissant à une grande place triangulaire.

Une rue de cette commune dépendait de l'élection de Montdidier, et tout le reste de l'élection de Clermont.

*Moyenneville* relevait du comté de Clermont, étant compris dans la prévôté royale de Remy.

La paroisse est désignée dans tous les anciens titres sous le nom d'*Arnel, Arnelle, Harnel (Arnellium)* qui était celui d'un fief considérable, et ensuite sous les noms réunis d'*Arnel-Moyenneville*.

La cure dépendait de l'abbaye de Saint-Quentin-lès-Beauvais qui la faisait desservir par un de ses religieux. Le curé avait le titre de prieur.

L'église, aujourd'hui succursale sous l'invocation de saint Martin et de sainte Geneviève, tient sans discontinuité au bâtiment de l'ancien prieuré. Cet édifice a reçu des réparations considérables qui lui donnent l'aspect d'une construction récente; elle paraît rectangulaire à l'extérieur, tandis qu'elle est réellement cruciforme. Un cintre de hachures conservé dans la muraille est un reste de l'ancien bâtiment. Le chœur est voûté; la nef n'a qu'un simple lambris: tout l'édifice est inférieur de niveau au sol voisin.

La commune a une maison d'école. Trente-huit hectares de terrains communaux ont été partagés en 1794.

Le cimetière clos de murs, entoure l'église.

Il y a un moulin à eau sur l'Aronde; on cout des gants à *Moyenneville* comme dans la plupart des autres communes.

*Contenance* : Terres labourables, 657 h. 03. — Terres labourables plantées, 2 h. 52,55. — Prés, 23 h. 50,90. — Prés plantés, 2 h. 05,45. — Bois, 10 h. 84,55. — Vergers, 0 h. 43,50. — Pépinières, 0 h. 31,10. — Jardins potagers, 12 h. 05,90. — Oseraies, 14 h. 08,90. — Carrières, 0 h. 85,70. — Friches, 4 h. 36,15. — Chemins et places, 16 h. 26,92. — Propriétés bâties, 4 h. 69,35. — Eaux, 0 h. 85,54. — Total, 719 hect. 85,16.

Distance de *Saint-Just*, 1 myr. 5 kil. — De Clermont, 2 myr. 5 kil. — De Beauvais, 4 myr. 6 kil. — Marchés, Compiègne, Pont-Sainte-Maxence. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 432. — Nombre de maisons, 112. — Revenus communaux, 927 fr. 15 c.

*NOROY, Nouroy, Nourroy, Nauroy, Nourroi, Norroi, Nourné* en 1794 (*Noerium*), à la limite méridionale entre *Cuignières* au nord-ouest, *Pronteroy* au nord-est, *Cemoy* à l'est.

Commune dont le territoire borné, de figure générale ellip-